

NOUVEAU QUARTIER

PRESENTATION DES GRANDES OPTIONS URBAINES ET ARCHITECTURALES DU PROJET

La trame verte et bleue intégrée au projet



Illustration indicative : zone humide préservée dans un parc urbain animant le cœur de quartier

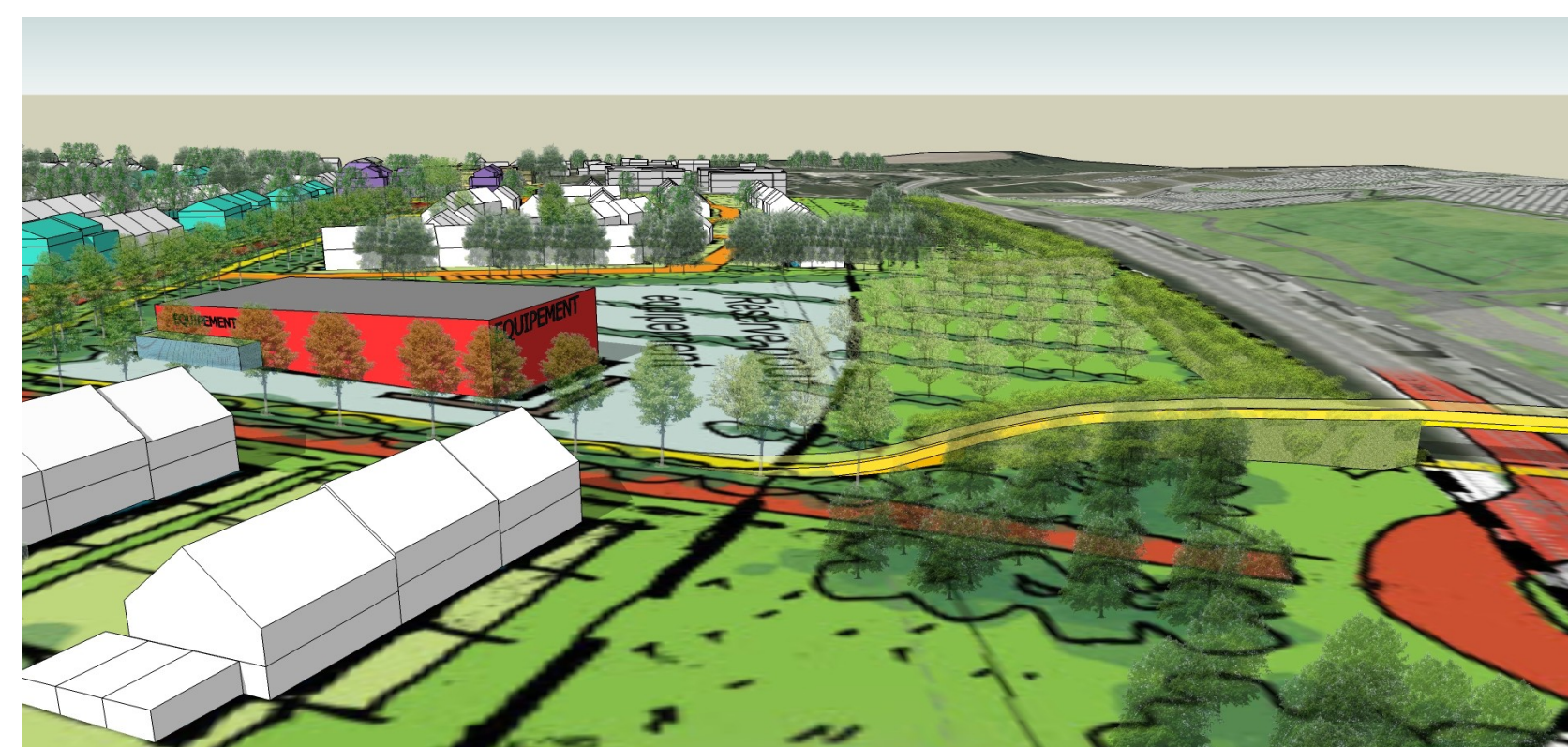
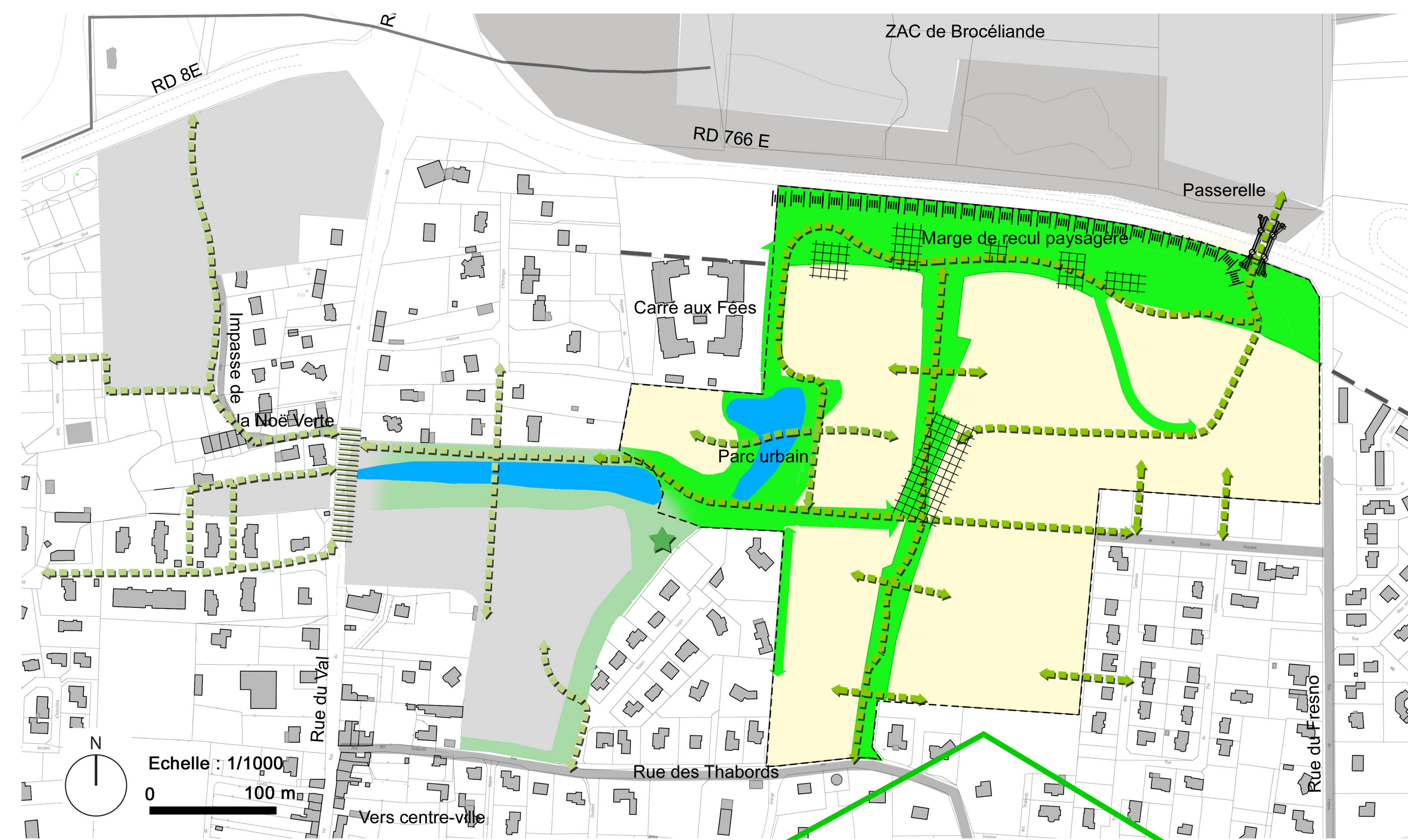


Illustration indicative : marge de recul paysagère où de nombreux usages seront possibles



Illustration indicative : trame verte principale traversant le quartier autour du chemin rural actuel, bordé d'arbres



Le projet préservera et renforcera donc les ensembles naturels existants tels que les **zones humides et les haies bocagères**. Dans une logique de continuités écologiques, existantes, à renforcer ou à créer, la trame verte et bleue guidera l'ensemble de la composition du nouveau quartier. Les voies, les constructions futures s'adapteront aux particularités du site, à son relief, respecteront son équilibre et souligneront les lignes de force paysage.

Le projet s'appuiera sur ces espaces **pour créer des espaces verts de qualité accessibles au public**, support d'une multitude de fonctions urbaines favorisant le lien social et la convivialité : espaces de jeux pour les enfants, présence de bancs, de tables, pédagogie, jardins familiaux, jardins partagés, sport de proximité, gestion des eaux pluviales,...

En complément des trames vertes et bleues qui guident l'aménagement du quartier, le projet global cherchera à créer un environnement le plus naturel possible nécessitant un entretien réduit et favorisant la biodiversité, par la végétalisation des voies, des chemins, des parkings, du bâti, et de la limite public/privé.

Les déplacements dans le quartier et en périphérie

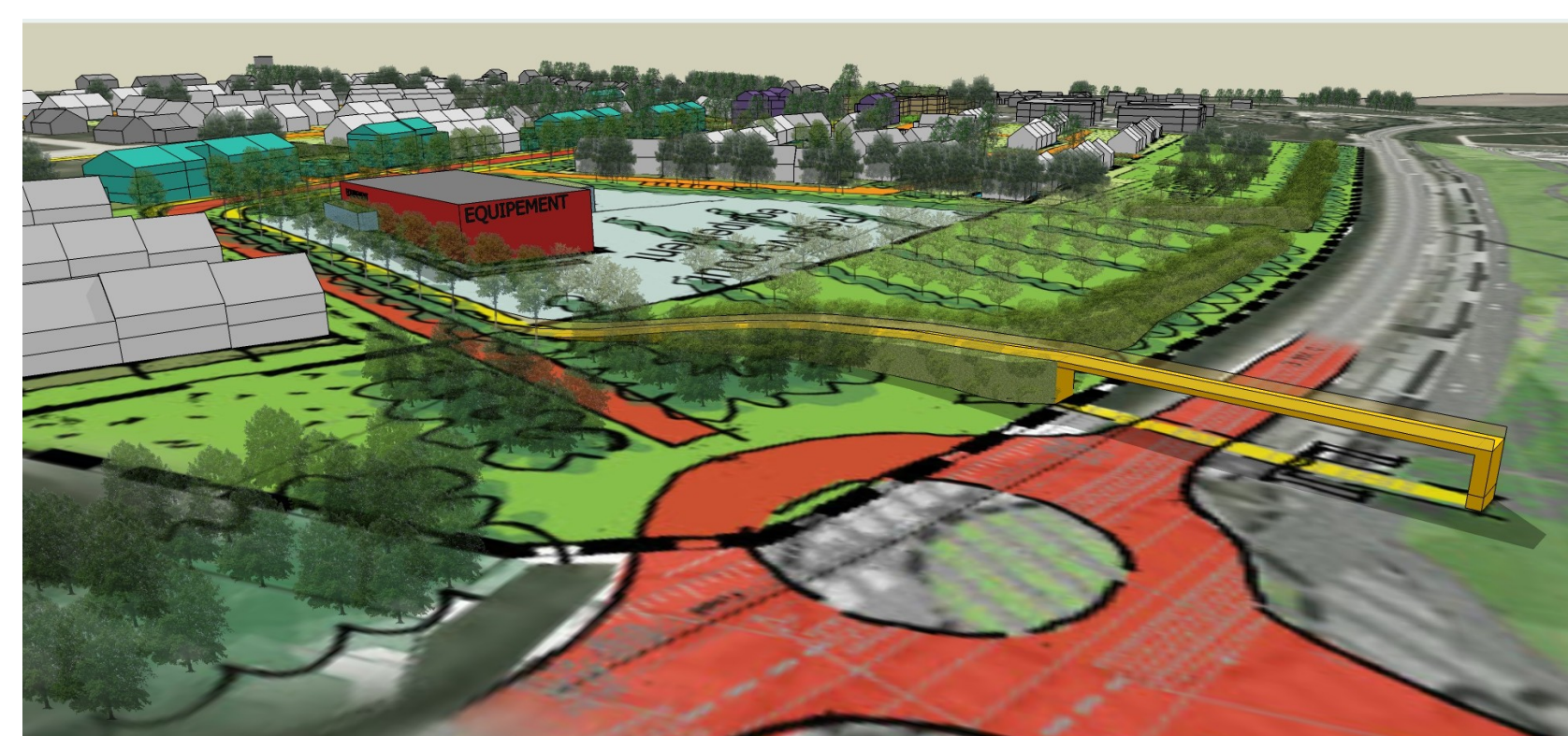


Illustration indicative : entrée du quartier par un nouveau carrefour sur la voie de contournement / Réalisation d'une passerelle à étudier

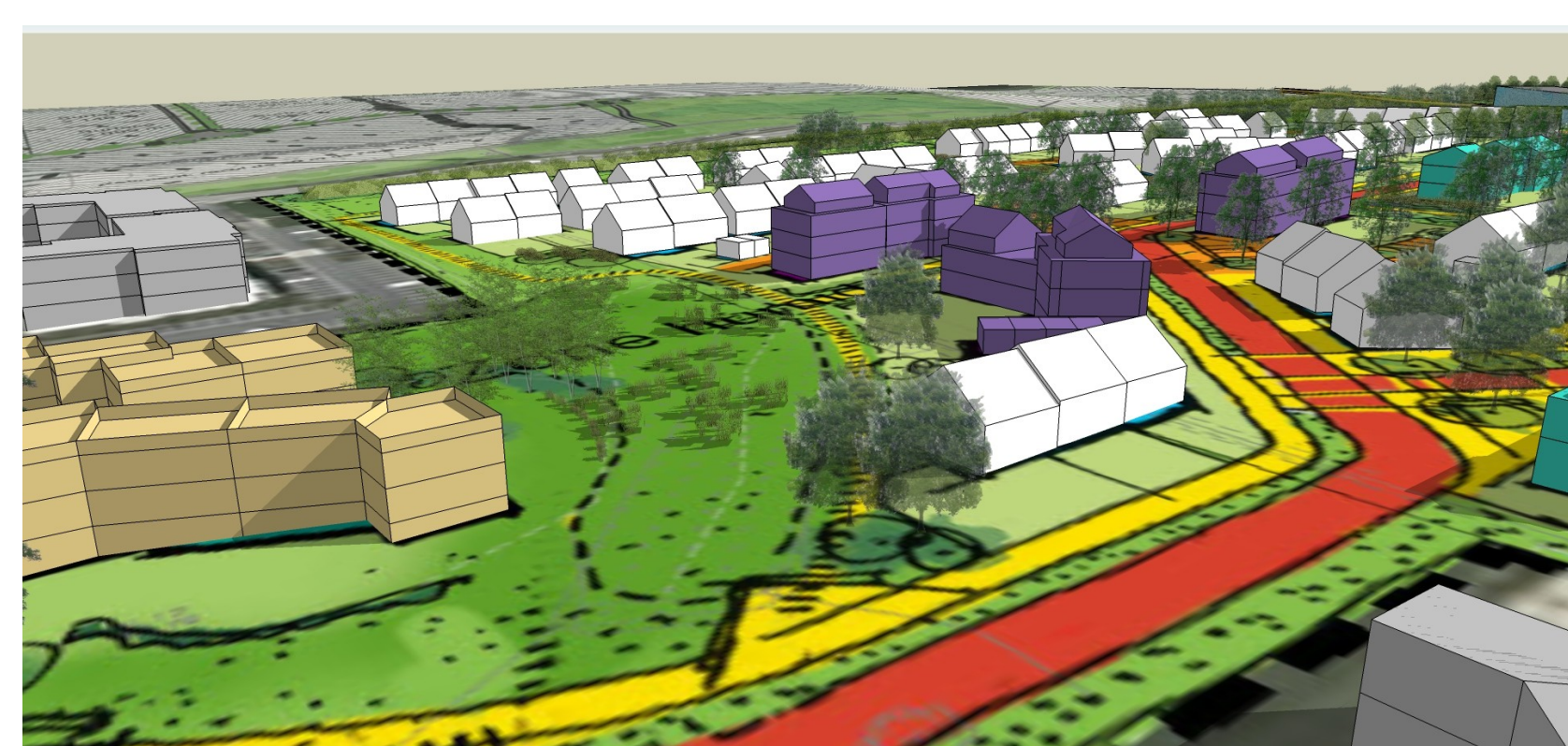


Illustration indicative : voie principale desservant le cœur du quartier, une voie douce pourrait longer cette rue

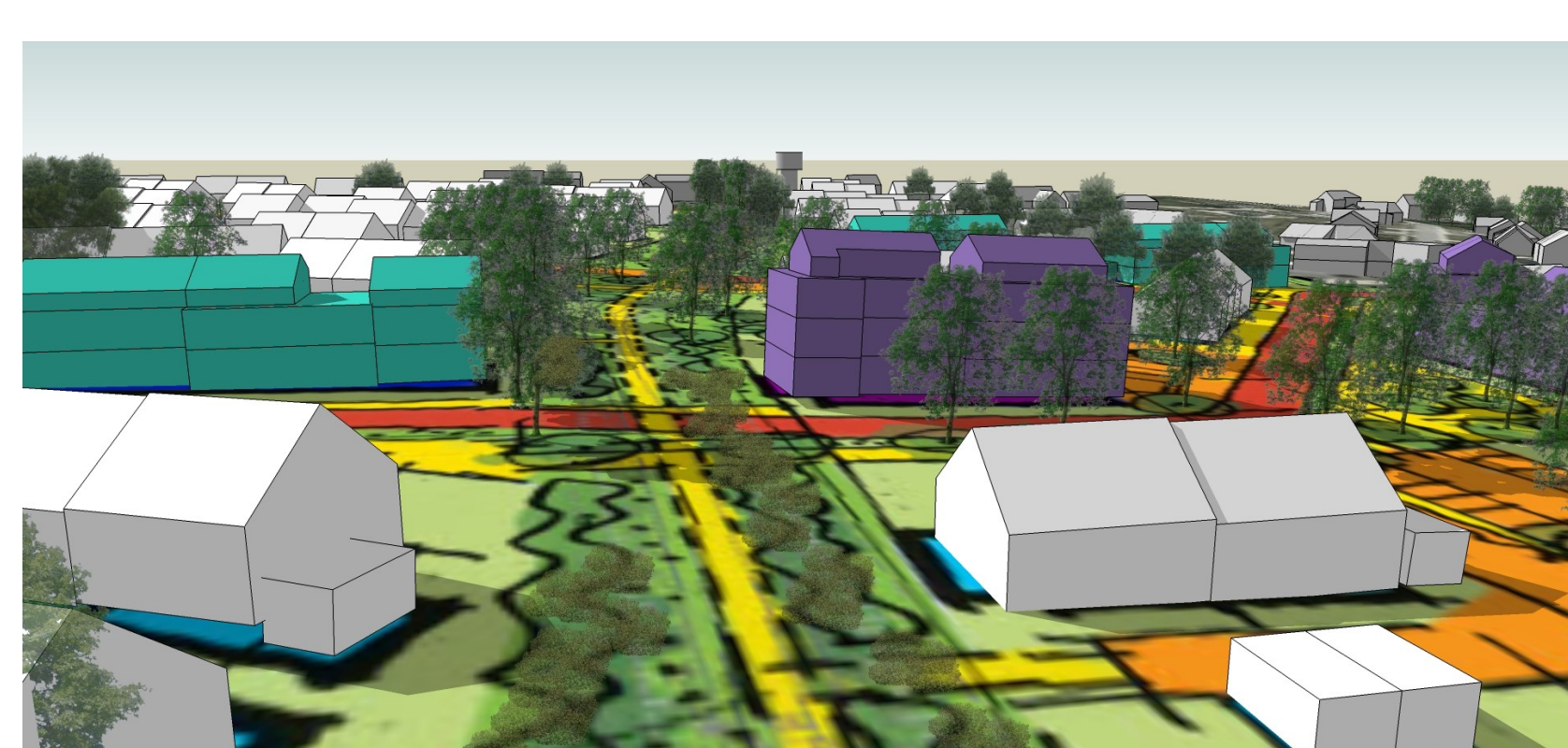
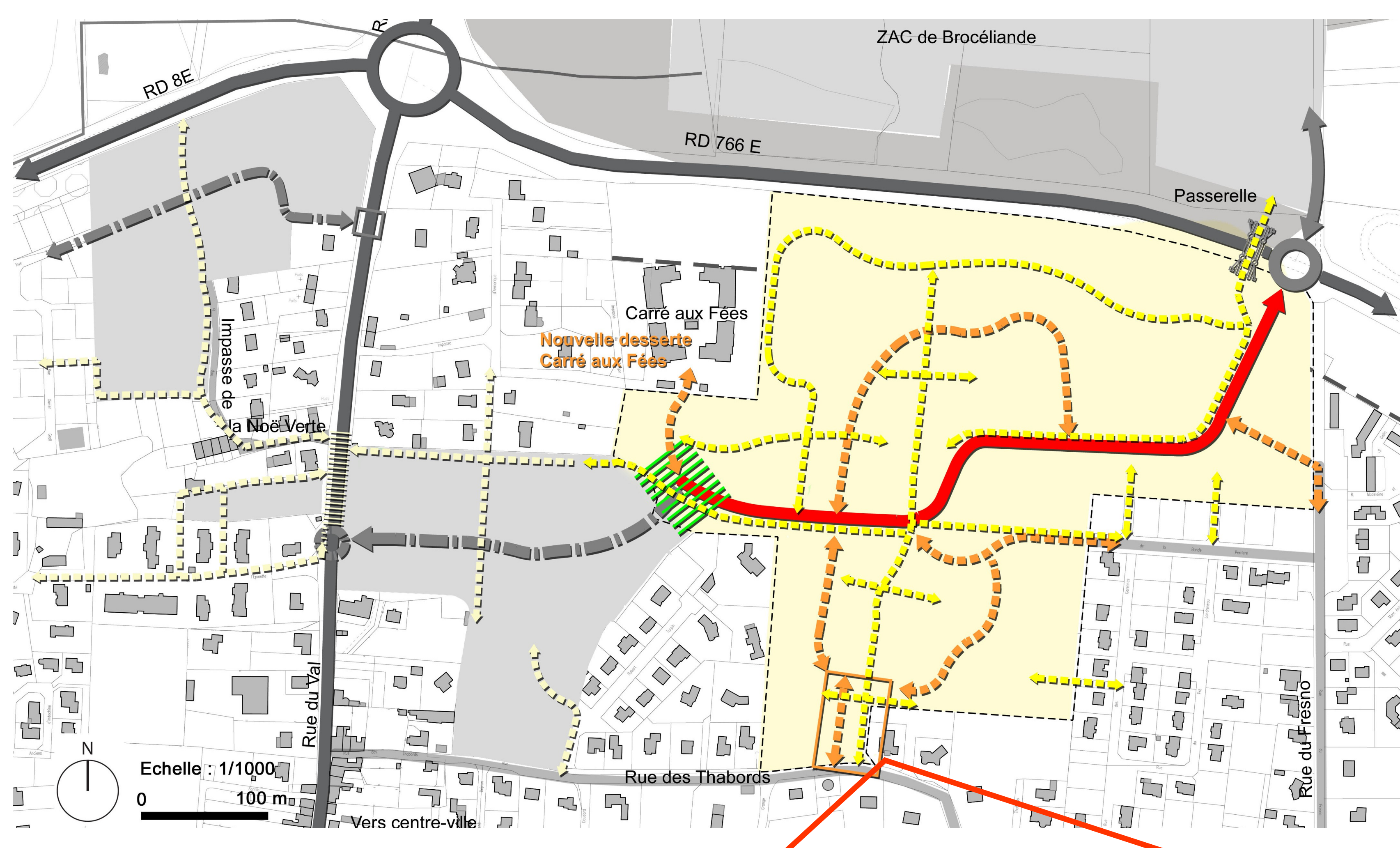


Illustration indicative : valorisation du chemin rural comme axe de déplacement pour les piétons et les cycles se connectant aux différents espaces du quartier



Les voies nouvelles répartiront de manière homogène les trafics automobiles et permettront le **désenclavement du «Carré aux Fées»**. Une voie plus importante **sera reliée à un nouveau carrefour sur la voie de contournement, partagé avec la zone commerciale de Brocéliande**. Cette connexion vers le nord est primordiale car les rues à la périphérie du site ne sont pas adaptées pour accueillir la totalité des nouveaux trafics. La voie sera aussi conçue dans l'objectif de conserver un lien écologique entre la mare et la zone humide. Elle **se prolongera à plus long terme jusqu'à la rue du Val**.

Un maillage de circulations piétons-cycles, directes, continues, lisibles (tracé, signalétique), sécurisés et agréables (aménagements paysagers, mobilier,...), le plus souvent éloigné de la circulation automobile, seront prévues. Pour cela, des ouvrages particuliers pourraient être étudiés notamment la traversée de la route départementale par une **passerelle** pour faire le lien avec la zone commerciale de Brocéliande.